ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commemorations

Question écrite n° 57374

Texte de la question

M Leonce Deprez demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, de lui preciser la nature des initiatives que le Gouvernement envisage de prendre pour celebrer comme il convient le cinquantenaire du debarquement des troupes alliees le 6 juin 1944, pour liberer la France. Il souligne, en ces temps ou la liberte retrouve de nouveaux horizons, l'interet et l'importance de cette commemoration.

Texte de la réponse

Reponse. - Le cinquantieme anniversaire du debarquement des troupes alliees sur les cotes francaises sera l'occasion de manifestations organisees par le ministere de la defense et le secretariat d'Etat aux anciens combattants. Le ministere de l'education nationale et de la culture participera par des activites propres a ce grand moment de memoire. La delegation aux celebrations nationales a ete chargee d'etudier avec les autres ministeres concernes et les representants des pays allies les moyens de sensibiliser les jeunes generations non seulement au souvenir de cet elan irresistible de liberte mais aussi aux aspects culturels de la rencontre entre les armees alliees et le peuple francais.

Données clés

Auteur : M. Deprez L•once
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57374
Rubrique : Ceremonies publiques et fetes legales
Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2012